

AIS SCPD en CHSLD et SAD

Grille d'AUTO ÉVALUATION et de RÉTROACTION: ERGOTHÉRAPEUTE

Nom de la ou du stagiaire : _____ Date : _____

L'échelle d'évaluation est la suivante :

1 = comportement à éviter

2 = comportement à développer

3 = comportement maîtrisé à conserver et à répéter

1- ÉTABLIR LA COMMUNICATION

L'ergothérapeute recueille et partage les informations pertinentes et son analyse concernant les SCPD et autres habitudes de vie (au besoin) avec l'utilisateur (si possible), son proche et les autres intervenants :

Le stagiaire décrit les habitudes de vie de l'utilisateur en lien avec la présentation des SCPD, les facteurs personnels (capacités/incapacités) et environnementaux pertinents et influents.

(cf : situations cliniques attendues 1 et 2)*

1 2 3

Démontre des aptitudes à expliquer en rencontre d'équipe et à documenter au dossier de l'utilisateur les enjeux occupationnels pour la présentation des SCPD en tenant compte des volontés de l'utilisateur, son proche et en fonction ses facteurs personnels et environnementaux. (cf : situations cliniques attendues 4 et 5)*

1 2 3

2- EFFECTUER UNE ANALYSE APPROPRIÉE EN PARTENARIAT ET EN COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

Le stagiaire a fait une évaluation détaillée des habitudes de vie en lien avec la présentation des SCPD avant la rencontre. (cf : situations cliniques attendues 1 et 2)*

1 2 3

Le stagiaire travaille en partenariat avec l'utilisateur (si possible) et son proche afin qu'ils contribuent de façon active à l'évaluation ergothérapeutique et à la mise en œuvre du plan SCPD, dans le respect de leurs désirs, projets de vie, en leur offrant le soutien et les outils nécessaires. (cf : situations cliniques attendues 1 et 2)*

1 2 3

Le stagiaire collabore au plan SCPD, il s'assure de la compréhension de l'utilisateur (si possible), son proche et des intervenants de l'équipe visant la diminution des SCPD et l'amélioration de la qualité de vie

1 2 3

3- ÉLABORATION DU PLAN D'INTERVENTION

Le stagiaire s'assure de compléter son plan d'intervention en accord avec l'utilisateur (si possible), son proche et ce en fonction des besoins exprimés par ce dernier lors de l'AIS SCPD. Le stagiaire documente au dossier son plan d'intervention et communique ses observations aux intervenants au besoin. (cf : situations cliniques attendues 1 et 2)*

1 2 3

PISTES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

* Situations cliniques attendues pour les stages ERT 2461, ERT 3460 et ERT 6060 et déc
d'évaluation des formations cliniques offertes au programme d'ergothérapie de l'Université

